

Budget rectificatif 3/2008: vaccinations contre la fièvre catarrhale du mouton; initiatives technologiques conjointes; Fonds de solidarité de l'UE; tableaux des effectifs de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes et du Comité économique et social européen (CESE)

2008/2095(BUD) - 14/04/2008 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif 3 (APBR) au budget général de l'Union pour l'exercice 2008.

CONTENU : le présent avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 3 pour l'exercice 2008 couvre les éléments suivants:

- budgétisation des recettes provenant de l'affaire Microsoft;
- budgétisation d'une partie des économies résultant de la hausse plus faible que prévu des traitements et pensions en 2007, entraînant une **réduction de 2,3 Mios EUR en crédits d'engagement et de paiement sous la rubrique 5**;
- renforcement du Fonds d'urgence vétérinaire en raison de la crise de la fièvre catarrhale du mouton, à raison de **130 Mios EUR en crédits d'engagement et de 63,95 Mios EUR en crédits de paiement**;
- création de la structure budgétaire nécessaire pour 4 initiatives technologiques conjointes: l'initiative en matière de médicaments innovants (IMI), Clean Sky, Artemis (initiative technologique conjointe sur les systèmes informatiques embarqués) et ENIAC (plate-forme technologique européenne sur la nanoélectronique);
- intervention du Fonds de solidarité de l'UE, pour un montant de **98 Mios EUR en crédits d'engagement et de paiement**, se rapportant aux incendies de forêt d'août 2007 en Grèce et aux inondations de septembre 2007 en Slovaquie (voir [ACI/2008/2091](#)) ;
- modifications apportées au tableau des effectifs de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes;
- modifications apportées au tableau des effectifs du Comité économique et social européen.

CONCLUSION : l'effet net de ces modifications aux dépenses est une **augmentation de 225,7 Mios EUR en crédits d'engagement et une hausse de 159,6 Mios EUR en paiements**. Aucune recette supplémentaire ne sera demandée.